

Département de MAINE-ET-LOIRE
Arrondissement de SAUMUR-SUD
C.C.A.S. DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

SEANCE DU C.C.A.S. DU 8 AVRIL 2024

Délibération 2023/05

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Arnel FROGER Président sur convocation faite par lui, le 28 mars deux mille vingt-quatre.

Présents : Monsieur FROGER, Président
 Madame TOUCHARD, Madame BATYS,
 Monsieur BRIAUD, Monsieur ROULLOIS, Madame BOISGARD
 Madame FALLOUX, Monsieur MERCK, Madame CHANTRON,
 Madame VASSEUR, Monsieur VAHÉ

Excusés : Madame BRUNET, Madame DEZE, Madame MARTIN,
 Madame MILASSEAU, Madame REVERDY, Madame SXAY

En exercice : 17 Etaient Présents : 11 Excusés : 6
 Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Monsieur ROULLOIS

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur FROGER Président du CCAS de Bellevigne-les-Châteaux, s'étant retiré pour le vote du compte administratif 2023.

Il est donné lecture du compte administratif 2023.

SECTION	CA 2023	RESULTAT DE CLOTURE 2023
FONCTIONNEMENT		
Excédent 2022	9 715,29 €	7 166,03 €
Recettes 2023	14 877,39 €	
Dépenses 2023	17 426,65 €	
Déficit 2022		

2024-008		
INVESTISSEMENT		
Excédent 2022		
Recettes 2023	275.00 €	
Dépenses 2023	0.00 €	
Déficit 2022	600.00€	325.00 €

Madame FALLOUX, doyenne d'âge de l'assemblée, soumet le compte administratif 2023 du CCAS de BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX au vote.

Après avoir :

CONSTATÉ les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNU la sincérité des restes à réaliser ;

ARRETÉ les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

CONSIDERANT que le compte administratif 2023 est conforme au compte de gestion 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

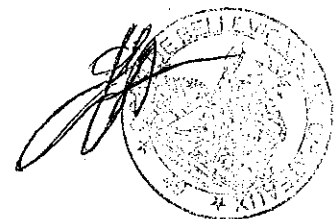
APPROUVE le compte administratif 2023 du CCAS de BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX.

Monsieur Arnel FROGER entre en séance.

Le secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Le Président
A. FROGER



Acte rendu exécutoire à la publication
Et transmis en Sous-Préfecture
Le : 12 avril 2024